DELIBERATION N° 70-6 du 27 MAI 1970 PORTANT ANNULATION D'UN ORDRE DE RECETTE

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie"

Vu le rapport du Président de la commission des Finances et redevances

Vu les ordres de recette n° 1282 bordereau 37 de 1969 et n° 62 bordereau 02 de 1970

DELIBERE

Article unique -

Le Directeur de l'Agence est autorisé à réduire

- l°) l'ordre de recette de l'exercice 1969 n° de compte 00097! n° du titre 1282, bordereau 37 du ler septembre 1969 d'une somme de 2 800 F se rapportant au prélèvement d'eau de nappe en zone 4.
- 2°) l'ordre de recette de l'exercice 1970 n° de compte 000971 n° du titre 62 bordereau 02 du 23 février 1970 d'une somme de 1 400 F se rapportant au prélèvement d'eau de nappe en zone 4.

Le Secrétaire Directeur de l'Agence

Le Président du Conseil d'Administration